Département de la Charate-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal

VILLE de ROYAN

OBJET :

Réunion du 28 Octobre 1960

Subvention pur simistrés

Le vingt huit Octobre 1960, à 20 h 30, le Conseil Municipal des inondations du Centre du lot et de la Dorde Royan s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses réunions à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convoca tions faites le 24 Octobre.

60. 102 Btaient présents : MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDERBUX, DRENUSSEAU, LANGUE BISCAYE, MOUCHOT, LANUSSE, FOUGET, GUILLAUD, MONGRAND, LAMOUCES, FLAHAUT BERLAND, FONTANILLE, ETCHEBER, REIX, Melle FOUCHE, NARTEAU, GACNET, Guy MENANT, BOUCHET, BUJARD, GALLAND, BETOUS

Excusé : M. Massé

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 51 de la loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. le Dr Betous ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Maire a reçu une circulaire de M. le Préfet en date du 20 Octobre 1960 demandant une participation de la commune à la collecte faite en faveur des sinistrés victimes des Inondations d'Octobre 1960

La délibération suivante est proposée au Conseil Municipal

- Vu la circulaire de M. le Préfet en date du 20 Octobre 1960 concernant les sinistrés des inondations du Centre, du Lot et de la Dordogne
- Vu l'avis de La Commission des Finances

décide

- d'attribuer une subvention de 500 NF aux " Sinistrés des Inondations d'Octobre 1960
- que cette somme de 500 NF sera imputée sur le chapitre XXXXII = Dépenses Imprévues au compte " Sinistrée des Inondations d'Octobre 1960 " GC Paris 9032.15

Approuvé à 1 manimité

FOUR EXTRAIT COMPORMS r le Meire L' Adiodnt Delegne. APPROUVE Rochefort s/Mer 1e 24 Nov. 1960 Le Sous Préfet : J. VOCHEL

100

POUR COPIE CONFORMA Royan, le 28 Nov. 1960 Pr le Maire .

and taken in Table 4 and the first of the control o

Carried Services (